



FONDATION  
FRANÇOIS SCHNEIDER

## **Appel à candidatures**

27 septembre - 22 novembre 2023

# **Talents** 13<sup>e</sup> édition **Contemporains**

### **Concours d'art contemporain**

Sur le thème de l'eau, proposez une œuvre ou un projet

Dotation • Acquisition • Exposition • Publication



## LA FONDATION FRANÇOIS SCHNEIDER 23 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION & DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

- Une fondation atypique et engagée
- Une fondation philanthropique en Alsace, située en milieu rural et au cœur de l'Europe
- Une volonté de soutenir l'égalité des chances, en termes d'éducation et de création artistique
- Un territoire en bord du Rhin inspirant une programmation qui célèbre l'eau et promeut l'interculturalité
- Un concours annuel international, Talents Contemporains, doté de 170 000 euros
- Un centre d'art de 4.500 m<sup>2</sup>, un jardin de sculptures et une collection de 90 œuvres
- Des expositions thématiques produites par et pour la fondation
- Un programme de résidences pour les jeunes artistes issus des écoles le long du Rhin
- Une médiation culturelle favorisant l'échange avec les artistes et l'éveil du public, notamment des jeunes et des publics de tous horizons
- Une collection qui voyage dans des institutions internationales, nationales et sociétales.

Fondation philanthropique créée en 2000 et reconnue d'utilité publique en 2005, la Fondation François Schneider poursuit un **double engagement en faveur de l'éducation et de la culture**. Elle permet à des lycéens d'accéder à l'enseignement supérieur grâce à des bourses d'études et soutient des artistes contemporains dans le développement de leur carrière.

La Fondation, dirigée par Marie Terrieux, encourage la création à travers différentes initiatives **dédiées au thème de l'eau** notamment un concours international, **l'acquisition d'œuvres** pour sa collection et l'organisation

d'**expositions thématiques** dans son centre d'art et son jardin de sculptures. Elle complète son action par des publications, des prêts, des expositions itinérantes et un programme de résidences pour les jeunes artistes issus des écoles le long du Rhin.

Située sur le territoire rhénan qui s'étend de la Suisse aux Pays-Bas en passant par la France et l'Allemagne, la Fondation François Schneider place **l'interculturalité** au centre de sa programmation et contribue à susciter des échanges riches entre les artistes et les populations de ces différents territoires.

## LE CONCOURS TALENTS CONTEMPORAINS

Le thème de l'eau prend un sens tout particulier au sein du centre d'art de la Fondation. Celui-ci est en effet installé dans l'ancienne usine d'embouteillage des sources de Wattwiller. **L'eau est ainsi omniprésente**, aussi bien dans les œuvres exposées que dans l'architecture elle-même du centre d'art. C'est sur ce sujet même de l'eau que le concours Talents Contemporains a été engagé par la Fondation François Schneider en 2011, et **récompense des artistes pour une œuvre examinant les contours nombreux de l'élément aquatique**. Chaque année depuis 2011, le concours Talents Contemporains invite des artistes de toutes nationalités et de toutes disciplines des arts visuels à proposer une œuvre ou un projet sur le thème de l'eau, récompensé par une acquisition et un prix.

L'eau est explorée sous de nombreux aspects, écologique, environnementale, philosophique, plastique, scientifique, politique, géographique, poétique... Avec des propositions variées allant du dessin à la photographie, en passant par la sculpture, l'installation ou la vidéo. La Fondation François Schneider souhaite soutenir des artistes à mi-chemin dans leur parcours et les présenter à un vaste public en exposant leurs œuvres dans le centre d'art de la Fondation situé à Wattwiller en Alsace ou, en les prêtant à d'autres institutions pour des projets hors les murs (expositions, festivals...).

À ce jour la Fondation François Schneider a constitué une collection unique sur le thème de l'eau, rassemblant près d'une centaine d'œuvres

À ce jour, **80 artistes ont été récompensés** :

Yoav Admoni (IS), Akmar (NL), Renaud Auguste-Dormeuil (FR), Nour Awada (FR-LB), Rachael Louise Bailey (GB), Guillaume Barth (FR), Hicham Berrada (MO), Benoit Billotte (FR), Mathieu Bonardet (FR), Bianca Bondi (ZA), Ulysse Bordarias (FR), Muriel Bordier (FR), Jessie Brennan (GB), Emilie Brout & Maxime Marion (FR), Gaëlle Callac (FR), Cécile Carrière (FR), Julie Chaffort (FR), Yves Chaudouët (FR), Claire Chesnier (FR), Etienne Cliquet (FR), Valère Costes (FR), Olivier Crouzel (FR), Edouard Decam (FR), Asieh Dehghani (IR), Céline Diais (FR), Rebecca Digne (FR), Cristina Escobar (CU), Collectif EthnoGraphic (FR-BR), Laurent Faulon (FR), Sara Ferrer (ES), Etienne Fouchet (FR), Marie-Anita Gaube (FR), Antoine Gonin (FR), Bilal Hamdad (FR), Harald Hund (AT), Arthur Hoffner (FR), Hao Jingfang & Wang Lingjie (CH), Nadia Kaabi-Linke (TN), Zhang Kechun (CN), M'hammed Kilito (UA), Elizaveta Konovalova (RS), Jérémy Laffon (FR), Manon Lanjouère (FR), Aurélien Mauplot (FR), Mathilde Lavenne (FR), Olivier Leroi (FR), Sujin Lim (KR), Rahshia Linendoll-Sawyer (US), Claire Malrieux (FR), Laurent Mareschal (FR), Mehdi Meddaci (FR), Eva Medin (FR), Camille Michel (FR), Gustavo Millon (CL), Eva Nielsen (FR), Maël Nozahic (FR), Johan Parent (FR), Benoît Pype (FR), Bertrand Rigaux (FR), Sarah Ritter (FR), Francisco Rodríguez Teare (CL), Benjamin Rossi (FR), Erik Samakh (FR), Sandra & Ricardo (PT), Ugo Schiavi (FR), Alex Seton (AS), Sidorenko-Dutca (MD-RS), Noémi Sjöberg (ES), Paul Souviron (FR), Elvia Teotski (FR), Thomas Teurlai (FR), Capucine Vandebrouck (FR) et Wiktoria Wojciechowska (PL) et Jenny Ymker (NL).

## LES MODALITÉS ET ÉLIGIBILITÉS DU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux artistes plasticiens de toutes nationalités, majeurs, à mi-parcours dans leur carrière. Les disciplines éligibles sont les suivantes : **peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo, textile, ou toute autre forme d'art plastique ou visuel** (le spectacle vivant et la musique ne sont pas retenus).

**Pour les installations et les sculptures**, les artistes ont la possibilité de présenter **soit une œuvre existante soit un projet**. Dans le cadre d'un projet, un budget de production doit être joint, d'un maximum de 50 000 €.

Pour les autres formes artistiques, **seule une œuvre existante peut être présentée**. Aucun budget supplémentaire de production ne peut être attribué pour des peintures, dessins, photographies ou vidéos.

L'œuvre présentée, qui peut se composer d'un ensemble ou d'une seule pièce, doit être en exemplaire unique. Pour la vidéo ou la photographie, idéalement l'œuvre doit également être en édition unique, mais si elle comporte des éditions, la dotation est différente (cf règlement).

→ **Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule œuvre ou qu'un seul projet par année. Une œuvre proposée au concours ne peut être représentée au concours l'année suivante ou a posteriori.**

→ **Justifier d'une activité professionnelle artistique et/ou être diplômé d'une école d'art.**

→ **Avoir un parcours artistique solide** : travail récemment exposé dans des institutions, galeries, festivals, etc. et/ou avoir participé à une résidence d'artiste.

## LA DOTATION

Parmi les candidats seront choisis 4 à 6 lauréats qui recevront la dotation suivante :

→ **15 000€ chacun pour l'acquisition de leur œuvre qui intègre la collection de la Fondation.**

Font également partie de la dotation :

→ La participation à **une exposition collective des lauréats** au sein du centre d'art de la Fondation.

→ **Une publication bilingue** présentant les travaux des lauréats.

→ **Un portrait vidéo** de chacun des lauréats.

Pour la réalisation des **œuvres présentées sous forme de projets (sculpture ou installation)**, le budget de production de l'œuvre sera pris en charge par la Fondation François Schneider. Les dossiers devront comporter un budget détaillé des coûts de production avec devis. Le budget ne doit pas excéder 50 000 € par projet. Pour les photographies et les vidéos, dans le cas où le tirage n'est pas unique, la dotation est de 8 000 € (se reporter au règlement pour les détails). Il est cependant conseillé de proposer une édition unique pour le concours.

## LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Sur la thématique de l'eau, les artistes sont invités à soumettre leurs propositions, réalistes ou utopiques, figuratives ou abstraites, en portant un regard singulier et sensible sur ce thème.

## LE CALENDRIER

- **27 septembre 2023 à 10h → 22 novembre 2023 à 23h59 (heure locale)** : Appel à candidatures
- **Décembre 2023 – février 2024** : les comités d'experts pré-sélectionnent une trentaine de finalistes
- **Mars 2024** : Annonce des finalistes pré-sélectionnés à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Printemps 2024** : Choix des lauréats par le Grand Jury International et annonce des lauréats à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Automne 2025** : Exposition des œuvres à la Fondation François Schneider à Wattwiller

*NB : La Fondation se réserve le droit de modifier les dates.*

# LES JURYS DU CONCOURS TALENTS CONTEMPORAINS

## LES COMITÉS D'EXPERTS

Quatre comités d'experts composés de galeristes, critiques d'art, commissaires d'exposition et artistes lauréats du concours, forment des binômes qui analysent 200 dossiers chacun et présélectionnent les finalistes. La trentaine de dossiers finalistes est ensuite présentée au grand jury.

## LE GRAND JURY

Ce jury, sous la présidence de Jean-Noël Jeanneney, comprend des personnalités reconnues du monde des arts. Ils éliront, parmi la trentaine de finalistes, 4 à 6 artistes lauréats.

Le Grand Jury en 2024 sera composé de :

- **Jean-Noël Jeanneney**, Ancien président de Radio France, ancien secrétaire d'État et ancien président de la Bibliothèque Nationale de France – Paris (France)
- **Constance de Monbrison**, Responsable des collections Insulinde, musée du quai Branly - Jacques Chirac – Paris (France)
- **Alfred Pacquement**, Conservateur général honoraire du patrimoine – Paris (France)
- **Chiara Parisi**, Directrice du Centre Pompidou - Metz (France)
- **Ernest Pignon-Ernest**, Artiste, Paris (France)
- **Roland Wetzl**, Directeur du Musée Tinguely – Bâle (Suisse)
- **Rosa Maria Malet**, Directrice de la Fondation Joan Miró 1980 – 2017, membre du Conseil d'Administration – Barcelone (Espagne)

*NB : Les comités d'experts et le grand jury sont susceptibles d'être modifiés suivant la disponibilité de chacun.*

## En bref

- un concours annuel international d'art contemporain dédié au thème de l'eau.
- une collection unique composée d'environ 74 œuvres de 80 artistes lauréats.
- plus de 800 candidatures par an issues d'une centaine de pays.
- **4 à 6 artistes lauréats sont récompensés annuellement** pour leur projet ou œuvre :
  - Les artistes peuvent soumettre une **œuvre existante** de toutes disciplines confondues (peinture, dessin, photographie, vidéo...) et se voient octroyer 15 000 € s'ils sont lauréats.
  - Les artistes peuvent soumettre une **œuvre sous forme de projet uniquement dans le domaine de la sculpture ou de l'installation**. Un budget maximal de 50 000 € doit être joint au projet. Si l'artiste est lauréat, il/elle sera récompensé par 15 000 € et le budget de production de l'œuvre sera pris en charge par la Fondation François Schneider.
- les artistes bénéficieront d'une exposition collective dans le centre d'art de la Fondation, d'une publication bilingue et de l'acquisition de leur œuvre.
- une dotation maximale de 170 000 euros par an :
  - 15 000 € par lauréat
  - 80 000 € d'aide à la production répartis pour les projets de sculptures ou d'installations (suivant les choix du jury).

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

La participation au concours ne pourra s'effectuer que par voie électronique après inscription sur le site internet de la Fondation François Schneider : [www.fondationfrancoisschneider.org](http://www.fondationfrancoisschneider.org)

En cas de difficultés techniques liées au réseau internet, les candidats prendront contact au plus tôt avec l'Organisateur. Nous vous invitons à soumettre vos candidatures le plus tôt possible afin d'éviter des ralentissements de serveur et que de ce fait, votre candidature ne nous parvienne pas dans les temps.

Les dossiers de candidature devront être rédigés en langue française pour les candidats francophones, et en anglais pour les autres candidats.

Ces dossiers doivent obligatoirement comprendre les éléments suivants :

### Partie administrative

- Formulaire d'inscription et règlement signé lu et approuvé (format PDF).
- Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto/ verso ou passeport) (format PDF).

### Partie artistique (œuvre réalisée ou projet à produire, en sculpture ou installation)

- Un curriculum vitae et/ ou présentation du collectif d'artistes à jour, justifiant d'un parcours artistique solide (travail récemment exposé dans des institutions, galeries, festivals, etc. et/ou avoir participer à une résidence d'artistes) (format PDF, 2 pages maximum).
- Votre portfolio / dossier artistique qui présente l'ensemble de votre travail avec visuels et textes obligatoires (format PDF, 20 pages A4 maximum, 30 Mo maximum).
- Une note d'intention présentant l'œuvre ou le projet et la démarche de l'artiste pour le concours, l'approche intellectuelle et créative (format PDF, 2 pages maximum) ainsi qu'un texte de présentation court de l'œuvre en vue de la future publication (maximum 1 100 signes avec espaces).
- Une fiche technique précise de l'œuvre existante ou du projet (sculptures, installations), titre, matériaux, technique, dimensions, poids, contraintes et moyen techniques requis pour l'exposition, le montage ou le transport de l'œuvre (format PDF, 1 page maximum).
- Un budget détaillé de production d'un maximum de 50 000 € pour les œuvres présentées sous la forme de projets pour des sculptures et installations (format PDF). Il présente les coûts de production avec devis : matériaux, audiovisuel, intervention d'entreprises/artisans, frais d'acheminement (transport si spécifique, douane, grue...) frais de transport pour le suivi de la réalisation du projet. La Fondation ne finance pas les résidences de recherches et de créations. Les honoraires d'artistes sont englobés dans la dotation de 15 000€ et n'ont pas à figurer dans le budget.
- 3 à 5 visuels en couleur (photo, dessin, schéma, modélisation, plan... etc.) (format JPG, 5 Mo maximum par visuels).
- Extrait vidéo pour les œuvres vidéo. Il est possible de joindre une captation vidéo pour les autres œuvres (peinture, sculpture, etc...) afin de la contextualiser (format MOV/MP4, 4Go maximum).

**NB : Le jury sera sensible au caractère clair et concis du dossier et à la cohérence de la proposition par rapport à la collection de la Fondation François Schneider.**

**Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les instructions ci-dessus ne sera pas soumis aux Comités d'Experts et au Grand Jury International.**





## INFORMATIONS ET CONTACT

**Fondation François Schneider**

27 rue de la Première Armée

68700 Wattwiller – France

Tel : +33 (0)3 89 82 10 10

[info@fondationfrancoisschneider.org](mailto:info@fondationfrancoisschneider.org)

[fondationfrancoisschneider.org](http://fondationfrancoisschneider.org)

